

« Nous protégeons l'infortune » Les origines populaires de l'économie sociale au Québec, Martin Petitclerc. VLB éditeur, 2007, 283 p.

Bernard Gibaud

Number 311, February 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022191ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022191ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gibaud, B. (2009). Review of [*« Nous protégeons l'infortune » Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Martin Petitclerc. VLB éditeur, 2007, 283 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (311), 98–100.
<https://doi.org/10.7202/1022191ar>

besoins socioéconomiques. En cinquante ans, l'UFJT-Unhaj a démontré sa capacité, sans se renier, d'adaptation et d'anticipation.

Le renouvellement et le renforcement de l'économie sociale passe notamment par les jeunes. L'Unhaj, en tant que mouvement d'éducation populaire, pourrait contribuer au développement et à la promotion des valeurs et des pratiques d'économie sociale. Sa tentative de traitement global d'une question pourrait être également une source d'inspiration.

Rémi Laurent ●

**« Nous protégeons l'infortune »
Les origines populaires
de l'économie sociale au Québec**

Martin Petitclerc. VLB éditeur, 2007, 283 p.

L'Union Saint-Joseph représente l'une des figures emblématiques de l'histoire des sociétés de secours mutuels au Québec. Le récit de son irrésistible ascension et de son déclin non moins irrésistible franchit largement les limites du genre monographique. L'analyse de Martin Petitclerc, professeur d'histoire de l'université du Québec à Montréal (Uqam), porte moins sur le patrimoine social accumulé par cette entreprise solidaire que sur les causes de son échec programmé. L'auteur nous offre là une remarquable défense et illustration du caractère universel de la pratique mutualiste dans sa confrontation avec l'économie de marché mondialisée.

En quête de l'identité mutualiste

Le colloque international organisé par la Mutualité française à Paris en 1992⁽¹⁾ avait mis en lumière l'existence de proximités identitaires dans les lignes de développement du mutualisme, quelle que fût par ailleurs la diversité de ses cheminements nationaux. La confirmation de cette parenté associative nous rend la démonstration du livre d'autant plus attachante qu'elle

concerne un territoire de tradition culturelle française greffée au cœur de l'Amérique anglo-saxonne.

Le caractère plurifonctionnel de l'entraide mutuelle, de prévoyance et de résistance, est minutieusement approfondi. Ainsi se dégagent simultanément une stratégie de survie pour parer aux risques majeurs de la condition ouvrière (maladie, invalidité, vieillesse, décès) et l'émergence d'une culture populaire porteuse d'un véritable projet d'émancipation sociale. Loin de constituer un simple communautarisme de classe, la dynamique associative ouvre la voie à une espérance nouvelle, celle du rassemblement au sein d'une « *famille fictive* » de la masse ouvrière dispersée. La pratique mutualiste s'affirme comme un catalyseur irremplaçable pour développer les capacités de résistance du mouvement social. Ainsi s'inventent des formes inédites de solidarité concrètes pour répondre à des besoins existentiels, et peut-être surtout de nouvelles façons de penser et de gérer ces réponses. La démocratie associative, remarquable école de la connaissance et de la responsabilité sociales, instaure un climat favorable à l'autonomie ouvrière. De là à considérer la mutualité avant tout comme une anti-chambre, « *un mode mineur, un "pis-aller" en attendant le syndicalisme moderne* », il n'y a qu'un pas, souvent franchi par les historiens du mouvement ouvrier. Myopie dont l'historiographie québécoise n'a, hélas, pas l'exclusivité.

Une « mutualité pure »

Or, loin de se réduire à une simple fonction matricielle, les formes d'organisation conçues par le mouvement populaire québécois revêtent d'emblée un caractère suffisamment élaboré pour être définies comme une « *mutualité pure* ». L'institution solidaire tire sa singularité à la fois de son offre de sécurité relativement inédite dans le monde du travail et de sa rupture avec les conceptions séculaires de la bienfaisance octroyée. L'organisation des secours met ainsi en jeu « *une conception exigeante de la démocratie participative* », instaurant « *une véritable discipline des relations sociales concrètes entre les membres* ».

(1) Cf. *Recma*, n° 247, mars 1993, et Michel Dreyfus et Bernard Gibaud (dir.), *Mutualités de tous les pays, un passé riche d'avenir*, Mutualité française, 1995.

Dans le sillage de l'Union Saint-Joseph, qui compte déjà 800 membres en 1865, la progression des groupements de solidarité se poursuit pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. On dénombre 150 000 sociétaires au début du XX^e, soit le tiers des adultes vivant en milieu urbain. Le taux de mutualisation semble alors plus élevé dans la Belle Province que dans l'Hexagone. Mais au tournant du XX^e siècle, le reflux s'affirme aussi rapide que son expansion. L'Union Saint-Joseph disparaît dans l'indifférence en 1909. La soudaineté du retournement plonge dans la perplexité, surtout pour un regard européen accoutumé à la relative pérennité institutionnelle des organismes de secours mutuels.

L'emprise du marché, doute et certitude

Deux grandes séries de causes, exogènes et endogènes, semblent devoir être retenues. L'effacement du mutualisme tient beaucoup au phénomène de rejet secrété de façon consciente et inconsciente par un capitalisme anglo-saxon en pleine expansion dans l'hémisphère nord-américain. On admet volontiers que l'emprise sensiblement accrue des logiques capitalistiques sur la vie sociale ait contrarié l'expansion de l'économie solidaire. Faut-il pour autant estimer avec Karl Polanyi que la rupture entre l'économie et le social date de cette prise du pouvoir absolu par le marché, au tournant du XX^e siècle? Ou considérer avec Fernand Braudel qu'un tel changement de nature ne « paraît pas un trait nouveau, mais une constante de l'Europe, dès le Moyen Âge »? Sur ce point, qui n'est pas mineur, le débat reste ouvert.

Reste qu'aux Etats-Unis l'élimination des fraternités, équivalent local des mutuelles, est véritablement spectaculaire. Malgré une position solide, ce potentiel de six cents sociétés et de six millions d'adhérents se vide de toute substance solidaire à partir de 1900. Simon Cordery, rapporteur américain au colloque de 1992, y voit la conséquence directe d'une adhésion aveugle aux règles du marché: « *La concurrence victorieuse à l'égard des compagnies privées transforma le fraternalisme en entreprises commerciales.* »

La « mutualité scientifique »

Au surplus, la sortie du statut colonial et la formation de la Confédération canadienne, en 1867, marquent l'entrée du Québec dans la société industrielle sous tutelle anglo-saxonne. Les élites décrètent la réforme sur tous les tons pour ajuster la société au nouvel ordre économique. Dans ce contexte, la « *mutualité pure* » est invitée à faire place à la « *mutualité scientifique* », appellation euphémique conférée aux institutions d'assurance. Martin Petitclerc émet, à bon droit, une interrogation critique sur le caractère prétendument scientifique des techniques actuarielles, ainsi que sur le refus obstiné des autorités de reconnaître l'efficacité sociale de la pratique solidaire mutualiste.

L'ascension d'un Etat protecteur prééminent en Europe a parfois été la cause du dépérissement des structures associatives. Cas d'espèce original, l'intervention des pouvoirs publics au Canada vise, à l'inverse, la promotion et le développement d'institutions d'assurance privées. La loi de 1899, répondant à l'angoisse existentielle des milieux mutualistes qu'alarme la perspective d'une bureaucratie sociale étatique, pousse, tel Gribouille, « *les administrateurs à se "réfugier" dans l'assurance* ». Le système de prélèvement des cotisations ou des primes s'affirme dès lors comme l'enjeu majeur de la mutation.

L'abolition du principe des cotisations égalitaires, pour faire place à un système de primes graduées et à une solvabilité actuarielle, marque l'entrée de la société canadienne dans l'ère assurancière. Pour autant, la technologie d'assurance, qui ne mérite « *ni excès d'honneur, ni indignité* », peut conduire à des résultats sensiblement différents, selon qu'elle est utilisée au service de finalités commerciales ou solidaristes. On marquera, toutefois, une réserve sur l'idée de considérer le système des cotisations égales comme un paradigme de la mutualité originelle. Le mécanisme, né de la société préindustrielle, s'est révélé à l'usage un faux-semblant, l'égalité de prélèvement n'ayant de sens qu'à la condition de s'appliquer à des revenus égaux. La méthode a été abandonnée en France, non sans réticences il est vrai, à la fin du XX^e siècle.

Quoi qu'il en soit, il faut remercier l'auteur d'avoir eu le courage et le talent de livrer une analyse rigoureuse des contrastes qu'offre le bilan de la mutualité au Québec. La fin de l'histoire est, cependant, loin encore d'avoir été écrite, à l'heure où les symptômes d'une crise systémique de la suprématie du marché-roi se multiplient.

Au terme d'une étude lucide, Martin Petitclerc, surmontant certains désenchantements, entend nous convaincre que le legs culturel mutualiste demeure une précieuse boîte à outils pour entreprendre la reconstruction d'une relation stable entre l'économie et le social.

Bernard Gibaud ●